

LA CURE (bâtiment construit avant 1700)

*La cure, à l'origine,
était le lieu d'habitation
de M. Le Curé.*



Nationalisée par décret du 2 novembre 1789 comme tous les biens du clergé, elle resta propriété de la commune jusqu'à sa vente à M. AMIEL en 1928, ce qui permit de financer l'éclairage public.

Avant 1851, elle servait d'école et y logeait l'instituteur qui dut la quitter tant l'habitat était dégradé : « la seule chambre habitable est inondée par la pluie, les murs de la maison sont encombrés par des fagots qui retiennent l'eau et rendent la pièce humide »

La mairie ne procédera pas aux réparations : on l'a compris, la municipalité n'en avait cure ... !

Aussi l'instituteur portera-t-il plainte auprès du Préfet pour résilier le bail avec dommages et intérêts !

Avec la construction de la maison communale-école en 1851, l'instituteur trouvera de bien meilleures conditions de logement.

M. GORGES Marcel en devint propriétaire en 1936 et aménagera progressivement les locaux pour les assainir, les consolider, les agrandir et les moderniser. Il sut conserver le cachet de ce lieu exceptionnel avec son « jardin de curé », paradis des petits et des grands.

